



QUOI DE NEUF, DOCTEUR ?

Rapport médical Fret 2020

La Commission Centrale Sécurité et Santé des Conditions de travail s'est réunie récemment pour une présentation du bilan médical 2020 à Fret SNCF. Pour mémoire et afin de donner des éléments de contexte sur ce document, il est à noter que le début de l'année 2020 a vu la mise en place d'une nouvelle organisation de l'activité médicale. Pour résumer l'affaire, les élus du Comité Social et Économique ont appris, médusés, la baisse de moitié du nombre de médecins, qui passe de 60 à 30.

Le rapport médical 2020 est un document de 151 pages qui a été rédigé par le médecin référent, le docteur Pennequin (qui apparemment part en retraite et n'est pas remplacé). Ce document a donc été réalisé en pleine troisième vague de confinement, dans un contexte compliqué de multiples variantes du virus Covid et d'une vaccination pleine de rebondissements.

Ce rapport volumineux est constitué de témoignages et d'analyses libres sur leur secteur par les médecins ou infirmières. Le personnel médical assistant les praticiens a pris un rôle plus participatif et organisationnel et s'est parfois substitué aux médecins pour la rédaction.

En 2020, on a donc 30 médecins qui couvrent le territoire national. Cependant, le rapport de synthèse a été réalisé à partir de l'analyse de 21 médecins qui ont fourni des commentaires ou analyses de leur situation. On ne sait pas pourquoi les 9 médecins restants n'ont pas effectué de commentaires.

Au rayon des faits qu'on ignore, on pourra aussi déplorer le manque de chiffres dans ce bilan. Car même si le dossier présenté est imposant, il ne présente pas une vision exhaustive de la situation médicale des agents, car une partie des informations et des statistiques n'y figurent pas. Le travail de compilation n'est pas réalisé.

Effectivement, si ce document est imposant, il n'est qu'une agglomération hâtive des conclusions des divers personnels soignants. Le rédacteur de ce dossier n'a même pas pris la peine d'effectuer une mise en page, de justifier les textes et d'uniformiser la taille et les polices de caractères. Tout le gros du travail n'est qu'un copier-coller des informations reçues.

Ce bilan ne présente aucun tableau récapitulatif national ou par usine des diverses pathologies et particularités. On sait qu'il y a 30 médecins, mais on ne connaît même pas l'effectif du personnel soignant, son affectation et même ses conditions de travail. Ce document est une litanie de pages compilées sans volonté d'être clair. Il ne sert à rien si ce n'est constater le désarroi de certains médecins face aux risques psycho sociaux générés par la pandémie et les réorganisations diverses et variées. Pour couronner le tout, l'effectif du personnel médical national n'est pas détaillé et la proportion hommes/ femmes n'est pas explicitée.

Les témoignages de ce rapport évoquent la problématique des retards et des annulations de visites médicales. De trop nombreux rendez-vous sont supprimés tardivement, ce qui finit par péjorer l'offre de visite médicale.

Les médecins se plaignent également de l'augmentation des tâches administratives confiées au personnel médical qui les empêche de se concentrer sur les patients et les visites en lien directement avec la santé au travail.

Il est à noter qu'une majorité des personnes interrogées signale la difficulté à participer aux commissions locales. Il est absolument nécessaire de pouvoir les disponibiliser pour y participer.

Des médecins évoquent un nombre croissant de visites concernant un mal-être au travail à la suite de réorganisations ou de suppressions de postes. Ils font face à des agents qui affichent de plus en plus un fatalisme quotidien. Effectivement, il devient difficile de croire à l'évolution et la pérennisation d'un métier sur un poste qui a vécu, en quelques années, de multiples réorganisations qui se sont souvent chevauchées, créant des dysfonctionnements qu'on a tendance à imputer à tort au travailleur.

Les médecins dressent, dans leur grande majorité, un constat amer de l'évolution des conditions de travail : si l'on peut avancer que, globalement les conditions d'environnement de travail se sont améliorées ces dernières années, il n'en va pas de même pour les conditions d'organisation du travail.

C'est presque sans étonnement que l'on constate que l'un des principaux problèmes révélés par ce rapport est l'influence du télétravail à la suite de la crise de la pandémie. Celui-ci est diversement vécu par les agents, car il est souvent non souhaité et non librement décidé. Certains s'en accommodent, mais d'autres le vivent mal, comme une punition.

Le télétravail est souvent présenté comme un facteur de réduction des expositions aux risques professionnels et une amélioration des conditions de travail et de qualité de vie au travail. Il réduit les trajets et la fatigue associée et autorise des horaires plus souples. Cependant, l'éloignement physique des collègues peut aussi nuire au travail collectif et freiner la coordination entre les salariés, leur intégration aux équipes de travail ou encore le partage des connaissances. La distance peut être source d'isolement du fait d'échanges plus formalisés et de moments de sociabilité réduits. Cette situation a créé une nette augmentation des risques psycho sociaux.

Pour les médecins, il faut redonner un sens au management intermédiaire en le sortant de toutes les tâches chronophages inutiles et en lui redonnant une légitimité organisationnelle. Pour cela, il faut donner le temps aux mises en place et ainsi renouer un dialogue entre les divers intervenants de la production et faire monter en compétence les agents qui le souhaitent selon leurs capacités.

Finalement, l'avis général des médecins converge de plus en plus avec celui des élus. Les dernières années chaotiques au Fret et la généralisation forcée du télétravail ont fait exploser les charges mentales et installé durablement au Fret des risques psychosociaux. Il est plus que jamais urgent de rappeler qu'il est essentiel de remettre l'humain au cœur du travail et de rendre aux cheminots de Fret leur fierté de travailleur.

Le travail est une nécessité et ne doit en aucun cas se transformer en fatalité.

Pour résumer la situation des agents du Fret, on citera le visionnaire artiste Bernie Bonvoisin qui écrivait, il y a déjà 40 ans :

« T'as bien raison de bosser 8 heures, ton salaire, c'est le salaire de la peur... »

Contactez vos élus UNSA-Ferroviaire à l'adresse : cse.fret@unsa-ferroviaire.org